



CLASSIQUES  
GARNIER

EHRHARD (Thomas), « [Introduction à la première partie] », *Le Découpage électoral sous la V<sup>e</sup> République. Intérêts parlementaires, logiques partisanes*, p. 81-82

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06665-1.p.0081](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06665-1.p.0081)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2017. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

Porter une attention au processus du découpage électoral est une approche très peu fréquente, voire rare. Pourtant, étudier le processus est indispensable en ce qu'il permet de comprendre comment la carte électorale est réalisée. Il s'agit notamment de rechercher les éventuelles manipulations et d'appréhender l'action du gouvernement. La crédibilité du processus, en particulier sa dimension partisane, est un enjeu dont les conséquences se retrouvent dans les résultats électoraux qui peuvent voir leur légitimité affectée. La portée de la première partie n'est pas un simple préalable introductif à l'étude électorale de la seconde partie. L'analyse du processus permet, ensuite, d'expliquer et de comprendre les conséquences électorales des découpages, objet de toutes les attentions. Plus encore, le dialogue entre les deux parties est à l'initiative de la première. Dans le cadre de la V<sup>e</sup> République, il est possible de penser que les processus permettent de comprendre plus véritablement et fidèlement les découpages, que ne le permettent les seules conséquences électorales. L'étude électorale correspond *in fine* à la vérification des hypothèses et postulats qui seront formés à partir des conclusions de recherche sur le processus à l'issue de la première partie.

L'étude approfondie des découpages électoraux implique de dépasser l'analyse du cadre normatif mais aussi celui des apparences trompeuses pour saisir les ressorts des processus. La force du principe de réalité<sup>1</sup> et les écarts entre textes et pratiques laissent place à un objet politique complexe et nuancé, éloigné des critiques préconçues formulées à son encontre<sup>2</sup>. Pour l'appréhender, il est nécessaire d'étudier les acteurs

---

1 Nous empruntons cette formulation à Yves Mény, et souscrivons à son analyse. Yves Mény, « Les conventions de la Constitution », *Pouvoirs*, 1989, n° 50, p. 64 : « Il n'y aurait sûrement pas un constitutionnaliste sérieux en France pour affirmer que le texte des Constitutions des trois dernières Républiques rend compte du fonctionnement de nos Institutions. La force du principe de réalité l'emporte, mais souvent à regret : les écarts entre texte et pratique sont décrits et analysés comme des errements, des violations ou des trahisons. L'appréciation n'est pas forcément fautive mais elle néglige un facteur essentiel : la Constitution, aucune Constitution ne peut être conçue comme un texte intangible ».

2 Par exemple, d'après Clément Benelbaz, les « contrôles souvent insuffisants, et parfois quasi inexistantes » in « Le redécoupage électoral sous la V<sup>e</sup> République », *Revue du Droit Public de la Science Politique en France et à l'étranger*, 20 octobre 2010, n° 6, p. 1670.

dans leur globalité ainsi que les enjeux et contraintes, qui le composent et interagissent à plusieurs niveaux. En ce sens, le découpage électoral apparaît « *as politics in a microcosm*<sup>3</sup> ».

La première partie est construite en deux temps avec l'analyse de l'encadrement et de la mise en place du découpage électoral sous la V<sup>e</sup> République (titre 1), avant d'en sonder sa réalisation (titre 2).

---

3 Lisa Handley, Bernard Grofman (dir.), *op. cit.*, p. 3.